



JOURNAL RIVERAINS N°1
OCTOBRE 2020

www.tzen2.fr

Édito

Le Tzen 2 poursuit son chemin !

Véritable lien entre deux pôles urbains stratégiques du territoire, Sénart et Melun, la nouvelle ligne qui se concrétise améliorera l'offre de transport de manière significative. Desservant les habitations, les centres-villes, les bassins d'emploi et les équipements comme la gare et l'Hôpital de Melun, elle représente un projet structurant pour le territoire seine-et-marnais.

Les travaux d'aménagement de la plateforme de la future ligne de bus à haut niveau de service ont débuté en juillet 2019, et sont sur le point de s'achever sur le secteur I, qui concerne Lieusaint et le nord de Savigny-le-Temple.

La réussite de cette première étape prouve tout l'engagement des partenaires dans la bonne réalisation de ce projet fortement attendu sur le territoire.

L'Équipe projet Tzen 2

BUS **Tzen2**

NOUVELLE LIGNE

Lieusaint > Melun

Le Tzen 2 se concrétise !



Station Hôpital* à Melun (projet d'aménagement)

La réalisation d'importants travaux au nord de la future liaison (voir détails en pages 4 et 5) marque l'arrivée du Tzen 2 sur le territoire seine-et-marnais. À ce titre, les porteurs du projet tiennent à informer régulièrement les riverains et l'ensemble des habitants du territoire de l'avancée de ce chantier d'envergure. Ce journal d'information vise ainsi à accompagner les riverains du Tzen 2 tout au long des travaux et à répondre à leurs interrogations sur les détails de sa mise en œuvre. Dans ce premier numéro, vous (re)découvrirez les principales caractéristiques de ce bus à haut niveau de service et les principales informations sur l'avancée des premiers travaux.

* Le nom des stations est provisoire.

Qu'est-ce qu'un Tzen ?

Imagés et conçus par Île-de-France Mobilités, les Tzen sont des bus à haut niveau de service.

Liaisons modernes, agréables et innovantes, leurs caractéristiques sont semblables à celles d'une ligne de tramway : voie de circulation réservée, priorité aux feux, fréquence de circulation élevée, temps de parcours garanti, accessibilité aux personnes à mobilité réduite et information voyageurs en temps réel à bord du véhicule et en station.

L'aménagement de ce transport en commun s'accompagne d'un réaménagement de l'espace public permettant :

- un meilleur partage de la voirie avec des cheminements piétons et cycles adaptés,
- une insertion urbaine et paysagère soignée avec des matériaux de qualité comme la pierre naturelle.

ZOOM SUR... LES STATIONS DU TZEN 2

LES ATOUTS DU TZEN 2

 1 Tzen 2 toutes les **6 minutes** en heure de pointe

Véhicules spacieux et confortables
24 véhicules en circulation avec une motorisation propre 

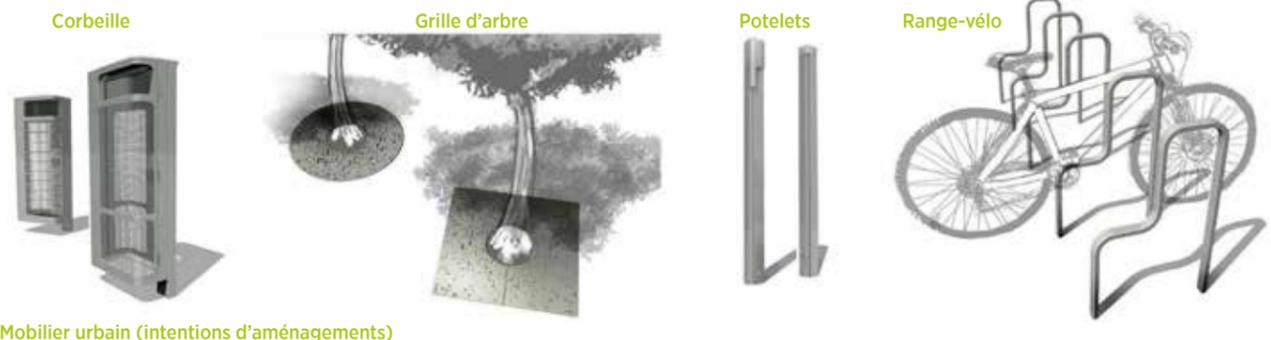
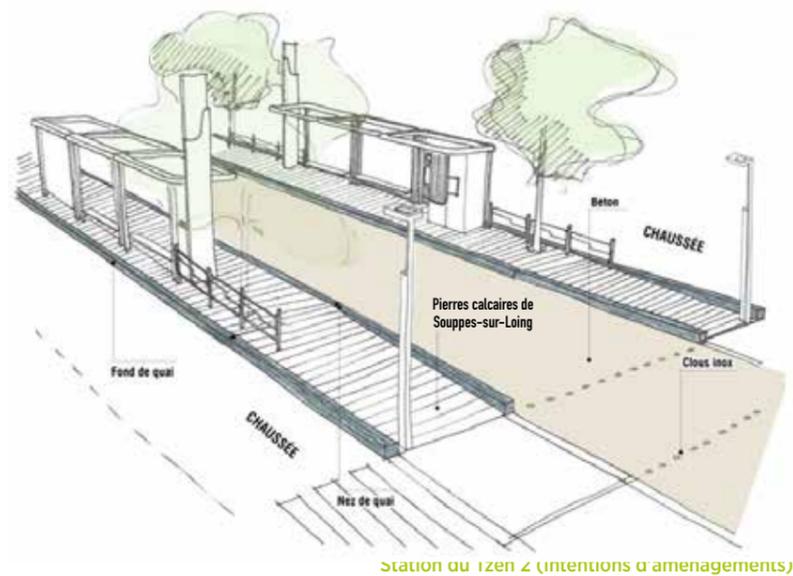
 **26** stations modernes et agréables

Au total, le Tzen 2 compte 26 stations sur un linéaire de 17km allant du Carré Sénart (Lieuxaint) à la gare de Melun.

Les principales stations de la ligne bénéficieront d'équipements d'information et de services modernes : affichage de l'attente en temps réel, caméras de surveillance, distributeur de titres de transport, etc.

Leur aménagement permet une qualité de service optimale et garantit l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Grâce à un mobilier urbain (banc, abri, revêtement) sobre et au design épuré, les stations du Tzen 2 sont parfaitement intégrées à leur environnement. La plupart des stations seront valorisées par un aménagement paysager.



Au total, plus de 1 200 arbres seront plantés dans le cadre du Tzen 2

L'arrivée du Tzen 2 sur le territoire va de pair avec une véritable ambition de valorisation urbaine et paysagère.

Pour la mettre en œuvre, des études ont été réalisées afin de préserver au maximum les arbres situés sur le tracé et compenser toute perte induite par le projet.

Au final, sur les 5 communes traversées, plus de 1 200 arbres vont être plantés ! De quoi améliorer le cadre de vie, créer des espaces de respiration le long du tracé, compléter certains alignements d'arbres majestueux existants, mais également remplacer certains arbres vieillissants ou en mauvaise santé et arborer plusieurs stations Tzen 2.

Des projets paysagers ont émergé afin de remplacer les arbres abattus et proposer une valorisation des sites du tracé. A Savigny-le-Temple, la vue sur le château de la Grange Prévôté va être mise en valeur par la création d'un alignement de tilleuls. Des aménagements paysagers sont également prévus sur les stations du Tzen 2 où deux arbres de Judée seront plantés sur chaque quai, avec un camaïeu d'arbustes aux abords de certaines d'entre elles. Par ailleurs, des végétaux tels que des joncs, massettes ou roseaux habilleront les fossés peu profonds afin de recueillir les eaux de ruissellement sur certains lieux identifiés du tracé.



Le calendrier prévisionnel des travaux par secteur



Les travaux d'aménagement de la plateforme et des stations sont précédés par des travaux de déplacement des réseaux souterrains (eau, assainissement, télécommunication, etc.).

Au gré de la mise en service des différents secteurs du projet, les transports en commun (Citilien, certaines lignes Sénart bus, Mëlibus), emprunteront les nouvelles voies dédiées aux bus.

FOCUS SUR LE SECTEUR I LIEUSAIN - SAVIGNY NORD

Une portion de plateforme finalisée !

Lancés en juillet 2019, les premiers travaux du Tzen 2 se sont traduits par la réalisation de la plateforme dédiée et des premières stations sur le secteur I, allant du terminus de Lieusaint au nord de Savigny-le-Temple. Actuellement, ces travaux sont en cours de finalisation. Retour sur le déroulement de cette étape fondamentale du projet.

Les travaux ont principalement concerné la voirie puisque la construction d'une ligne Tzen nécessite d'importants réaménagements visant à faire cohabiter les différentes circulations.

Plusieurs phases de travaux se sont succédées :

- **Dévoisement des réseaux souterrains** : il s'agit de déplacer certains réseaux (gaz, télécommunication, assainissement, électricité, etc.) situés sous la plateforme du Tzen 2 afin de ne pas interférer avec l'exploitation de la future ligne.
- **Travaux préparatoires** : ils consistent à préparer le terrain pour accueillir les chantiers grâce à du débroussaillage, l'installation de signalisations provisoires, l'installation des emprises chantier.
- **Travaux d'infrastructure** : il s'agit de la construction des voies dédiées aux bus, c'est-à-dire le terrassement de la zone, son bétonnage, la création des nouvelles voiries déplacées, la création et l'aménagement des stations.
- **Travaux de plantation** : ils concernent la réalisation des aménagements paysagers prévus par le projet et la plantation des essences végétales.

Les trois premières étapes ayant été réalisées avec succès, la plateforme sera très prochainement mise en service. En attendant l'arrivée du Tzen 2, la ligne de bus Citalien circulera sur la voie dédiée.



LE CHANTIER DU SECTEUR I EN QUELQUES CHIFFRES

Plus d'**1 kilomètre** de voies vertes éclairées réalisés

100 nouveaux points lumineux

Près de **4 000 mètres** de bordure posés

150 arbres en cours de plantation sur le secteur

ZOOM SUR... LA LIGNE DE BUS CITALIEN

Avec l'arrivée de la plateforme du futur bus, les règles de circulation ont changé. Si pour l'heure, le Tzen 2 n'est pas encore en service, en attendant son arrivée, la ligne Citalien va profiter de sa plateforme.

Pour les usagers, pas d'inquiétude, le trajet de la ligne n'est pas modifié. Seul changement à noter : l'arrêt Nicolas Guiard est déplacé à la station 8 mai 1945*.

Ses conditions de circulation sont toutefois améliorées puisqu'il bénéficie d'une voie de circulation réservée et d'une priorité aux feux, ce qui garantit le temps de parcours entre la station 8 mai 1945 et le Carré Sénart.

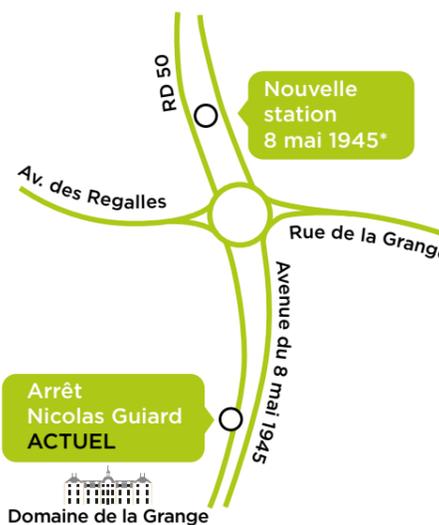
La ligne de bus Citalien circule de Lieusaint « Sénart Centre » à Melun « Gare routière Mail » sur 13 stations.

• **Dans le sens Lieusaint > Melun** : du lundi au samedi de 6h15 à 21h45 (dernier bus Lieusaint « Sénart Centre ») et les dimanches et jours fériés de 9h30 à 20h30 (dernier bus Lieusaint « Sénart Centre »).

• **Dans le sens Melun > Lieusaint** : du lundi au vendredi de 6h15 à 21h45 (dernier bus Melun « Gare routière Mail ») et les dimanches et jours fériés de 9h30 à 20h30 (dernier bus Melun « Gare routière Mail »).

Fréquence de passage des bus : toutes les 20 minutes.

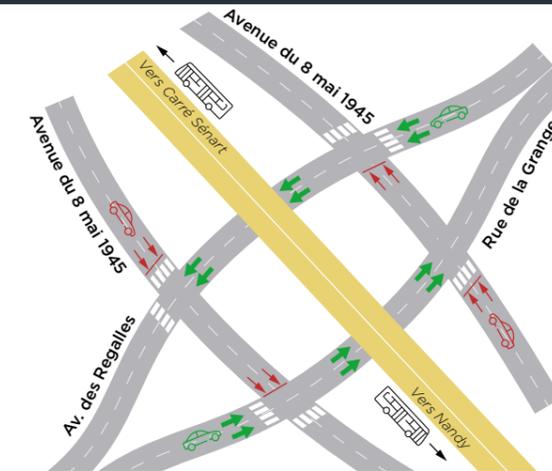
Retrouvez la fiche horaire du Citalien sur le site www.transdev-idf.com



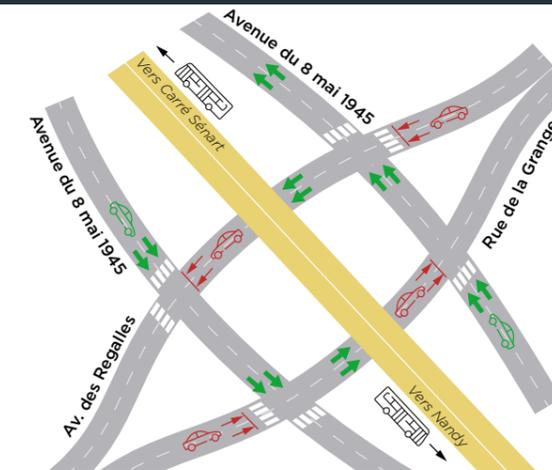
* Le nom des stations est provisoire.

QUELLES SONT LES RÈGLES DE CIRCULATION EN PRÉSENCE DU TZEN 2 ?

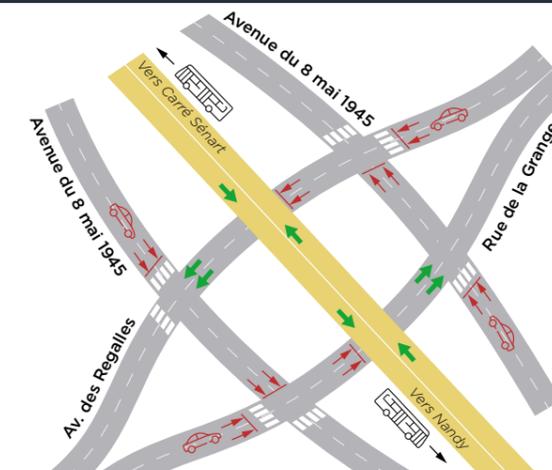
QUAND LA PRIORITÉ EST AUX AUTOMOBILISTES SUR L'AVENUE DES REGALLES ET LA RUE DE LA GRANGE, CEUX DE LA RD 50 SONT À L'ARRÊT



QUAND LA PRIORITÉ EST AUX AUTOMOBILISTES SUR LA RD 50, CEUX DE L'AVENUE DES REGALLES ET DE LA RUE DE LA GRANGE SONT À L'ARRÊT



EN PRÉSENCE DU BUS, LES FEUX TRICOLORS PASSENT AU ROUGE POUR LES AUTOMOBILISTES



Un chantier **responsable**

Afin de faire cohabiter au mieux le chantier du secteur I avec son environnement, le Département de Seine-et-Marne, en qualité de maître d'ouvrage, veille au respect de clauses spécifiques.



Le maintien de la circulation routière : les équipes du projet ont travaillé avec les entreprises travaux pour organiser le chantier de manière à minimiser les impacts sur la circulation. Aussi, la RD 50 et le carrefour des Deux-Plessis ont été totalement fermés pendant seulement deux nuits pour réaliser les derniers enrobés (bitume). Le reste des travaux sur cet axe a été réalisé en maintenant les circulations.

La gestion des déchets : pour préserver au maximum les ressources, les terres issues du chantier ont été recyclées et réemployées sur place. Ainsi, 11 000 m³ de sols ont été traités de cette façon au lieu d'être évacués et remplacés.



L'insertion sociale : Plus de 3 000 heures d'insertion ont déjà été réalisées dans le cadre de ce chantier grâce au partenariat entre le maître d'ouvrage, Initiatives 77 et les entreprises de travaux.



Le respect des mesures sanitaires : au-delà des clauses environnementales et sociales qui encadrent la vie du chantier, une attention toute particulière a été apportée à la mise en place et au respect des mesures de lutte contre la propagation du Covid-19. Sur le chantier, les espaces de circulation ou de regroupement (bases-vie) ont été réaménagés, le port du masque a été rendu obligatoire, du gel hydro-alcoolique a été mis à disposition des compagnons, la fréquence de désinfection des postes de conduite, des vestiaires et des sanitaires a été augmentée.



Plateforme du Tzen 2 (Carré Sénart à Lieusaint)



Carrefour des Deux-Plessis (Savigny-le-Temple)



Cheminement pour piétons et cyclistes (Savigny-le-Temple)



Station 8 mai 1945* (Savigny-le-Temple)



Plateforme du Tzen 2 vue du pont de l'avenue des forêts (Savigny-le-Temple)



Cheminement pour piétons et cyclistes (Savigny-le-Temple)



INTERVIEW

LA PAROLE À XAVIER VANDERBISE

Vice-président du Département de Seine-et-Marne en charge des routes, des transports et des mobilités

Selon vous, quels changements le Tzen 2 apportera-t-il au territoire ?

Le Tzen 2 est un bus à haut niveau de service. Aujourd'hui, bon nombre de déplacements entre Sénart et Melun se font en voiture. Le Tzen 2 offrira une simplicité de déplacement entre les agglomérations melunaise et sénartaise. Il se positionnera comme une réelle alternative et se différenciera des bus classiques par ses nombreux avantages (fréquence plus élevée, bus 7 jours sur 7, horaires de passage réguliers, temps d'attente entre deux correspondances réduit). Ces atouts permettront aux utilisateurs de choisir d'emprunter le Tzen 2 au lieu de leur véhicule personnel. De plus, le Tzen 2 reliera des points stratégiques du territoire en desservant au plus près les habitants qui sont en demande d'un mode de transport fiable et facile : hôpital de Melun, bassins d'emplois (Carré Sénart, Woodshop, centre-ville de Melun). C'est une vraie chance pour le territoire.

Comment le Département de Seine-et-Marne se mobilise-t-il pour le projet ?

Depuis 2012, date à laquelle le Département a été désigné maître d'ouvrage, ce dernier assure le bon déroulé de l'opération, des études jusqu'à la réalisation du chantier, et travaille en collaboration avec Île-de-France Mobilités, qui organise les transports en Île-de-France, et les financeurs du projet pour le mener à terme. Un travail étroit est également réalisé avec les communes et les agglomérations qui seront desservies. Enfin, les porteurs du projet sont à l'écoute des habitants, des riverains, des associations et des commerçants qu'ils rencontrent pour leur expliquer le projet. La direction des transports et la direction des routes du Département travaillent ensemble, afin de concevoir cette nouvelle liaison, communiquer aux riverains son avancée et piloter les entreprises qui interviennent sur le chantier. Enfin, le Département de Seine-et-Marne finance l'infrastructure à plus de 30 % aux côtés de la Région Île-de-France et de l'État.

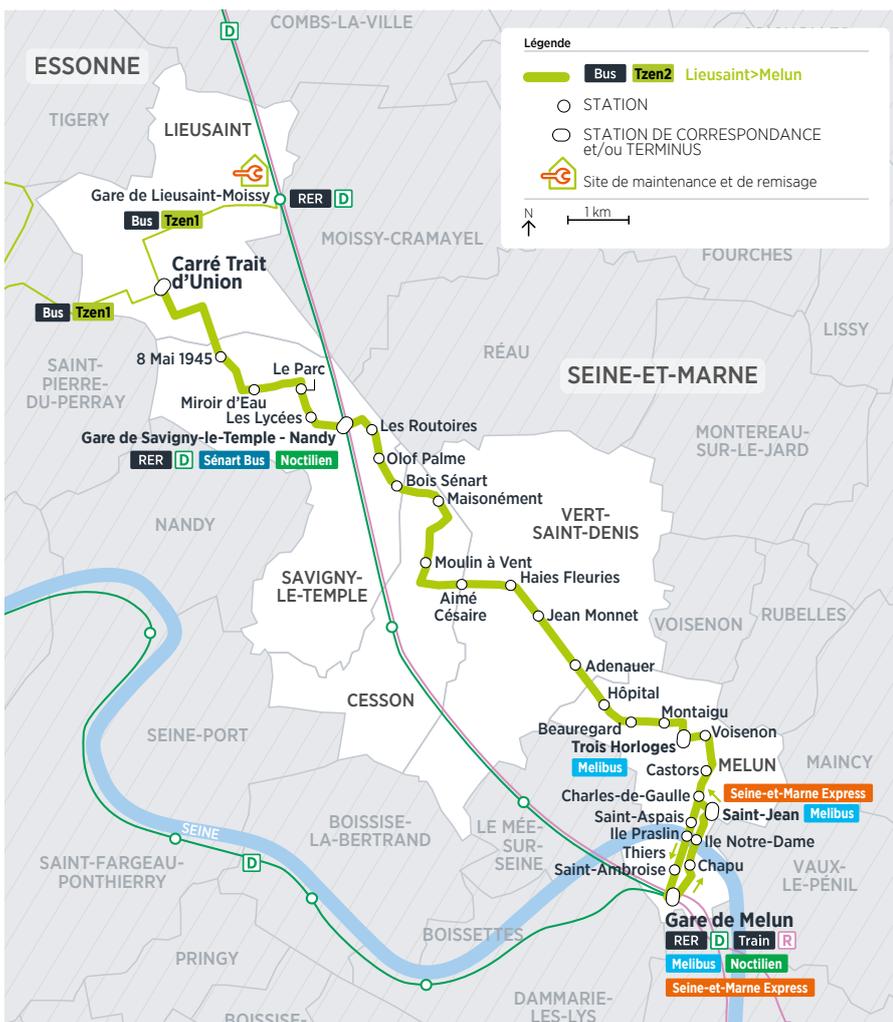
Quelles sont les prochaines grandes étapes du projet ?

Au printemps prochain, les travaux d'un deuxième secteur débuteront. Ce secteur concerne le centre-ville de la commune de Savigny-le-Temple, dont les travaux se dérouleront jusqu'en 2023. Il comprend également la réalisation à partir de 2022 des travaux du Tzen 2 sur une des routes les plus empruntées de la commune de Melun, à savoir l'avenue Thiers. La date prévisionnelle de mise en service du Tzen 2 est fixée à 2027.

Ce nouveau secteur de travaux, qui se situe dans des zones plus urbanisées s'accompagnera d'une vigilance encore plus grande de l'équipe Tzen 2 pour informer préalablement du déroulé, minimiser les nuisances, maintenir les accès riverains, organiser la circulation des voitures, des bus... Le travail préparatoire est déjà en cours sur l'ensemble de ces aspects.

* Le nom des stations est provisoire.

LA CARTE DU TRACÉ



LES CHIFFRES-CLÉS DU PROJET

- 17 km** de voies dédiées aux bus
- 27 000** voyageurs quotidiens attendus à la mise en service
- 7j/7** de 5h à minuit
- 40 000** habitants et **23 000** emplois desservis
- 2** gares en correspondance Melun et Savigny-le-temple - Nandy



Qui finance le Tzen 2 ?

L'infrastructure

La construction des stations, des aménagements urbains (trottoirs, chaussées...) et paysagers.

30,8%

SEINE-MARNE
LE DÉPARTEMENT



51,4%

Région
îledeFrance

17,8%

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE
Émile
Élisabeth

soit **179,1 millions d'euros HT**
d'études et de travaux financés*

*valeur 2016

Le matériel roulant

L'acquisition des bus à haut niveau de service.



100%

îledeFrance
mobilités

Le fonctionnement

L'entretien et le fonctionnement de tous les équipements (véhicules, vidéo-protection, distributeurs de tickets, sonorisation, information voyageurs...), la gestion des conducteurs de bus et autres personnels, la prise en charge du carburant.



100%

îledeFrance
mobilités

